

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Hospice général lance son plan de bataille contre les violences domestiques

(Genève, le 15 octobre 2009)

Cinq cent soixante collaborateurs de l'Hospice général vont suivre une formation qui développera leurs compétences face aux situations de violences domestiques. Ils veilleront à assurer un bon accompagnement des victimes, conformément à la loi cantonale.

Chargé de l'action sociale dans le canton de Genève, l'Hospice général est souvent confronté, comme la police et les hôpitaux, à des situations de violences domestiques, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques. Soucieux d'appliquer au plus près la loi cantonale de 2005, il s'est engagé dans une politique active de formation et d'information des collaborateurs.

Des cas de violences domestiques sont relevés dans 2,5% des dossiers d'aide sociale traités par l'Hospice général. L'institution a défini des principes d'action pour garantir aide et accompagnement aux victimes. Les auteurs des comportements violents font aussi l'objet d'un suivi.

D'ici à la fin de l'année, tout le personnel en contact avec le public sera sensibilisé par une formation spécifique. Cinq cent soixante collaborateurs apprendront à détecter les situations de violence parmi les usagers en tenant compte des signaux qui les accompagnent. Ils seront mieux armés pour recueillir et donner les informations nécessaires. En cas de nécessité, ils collaboreront avec la police, la justice et les autres services concernés pour faire appliquer la loi qui prévoit d'éloigner du domicile les auteurs de violences, et non les victimes.

L'Hospice général s'occupe de 16'800 bénéficiaires de l'Action sociale, de 4300 requérants d'asile et de plusieurs milliers de personnes fréquentant ses structures pour jeunes, pour aînés et pour le traitement de la dépendance à l'alcool. Il collabore étroitement avec le Délégué aux violences domestiques pour agir de façon coordonnée et cohérente avec les autres acteurs concernés.

Pour tout complément d'information : Bertrand Levrat, directeur général, tél. 022 420 51 14

Ce communiqué de presse se trouve sur la page d'accueil du site internet de
l'Hospice général : www.hospicegeneral.ch